

PRÉFECTURE d es Bouches-du-Rhône

516

COMMUNE de ROGNAC

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à _____

**ouverture d'une enquête publique
sur la demande formulée par la société RECYDIS
en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux
sur le territoire de la commune de Rognac**

Les informations recueillies dans ce registre sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique et d'être publiées sur le site Internet de la Préfecture dans le cadre de la procédure d'enquête publique requise en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

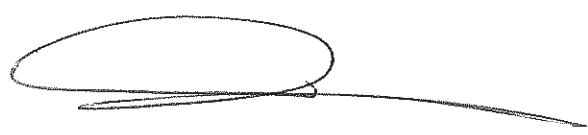
ENQUETE RELATIVE

A

L'arrêté portant ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par la société RECYDIS en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux

5ème registre constitué des observations émises à partir du 4 octobre

Le commissaire enquêteur



4.10.2017

(2)

GARCIA André

GARCIA Michèle

L'installation d'un centre de stockage par la Société RECYDIS représente un grand danger en ce qui concerne la santé des habitants de Nognac.

La très grande proximité des habitations actuelles et futures à venir à l'emplacement de la grande bastide fera subir aux familles un grand risque sanitaire -

Il a été démontré que les risques de maladies dont les cancers sont reconnus plus importants autour de l'Étang de Beus qu'ailleurs.

Faut-il en rajouter ?

D'après le dossier de RECYDIS il semble que la dite société ne connaît pas elle-même la nature des ~~dossiers~~ déchets à stocker -

question : maintenant l'enquêteur peut-il apporter des précisions ?

André et Michèle GARCIA

576 Av. des Oliviers

13340 NOGNAC -



M^{me} ARRIGET Maudicelle

4, Rue des Tisseris
13340 ROGNAC

(3)

Je soussignée Madame ARRIGET Maudicelle
M'oppose à ce projet sérieux d'acheter au
Baryacquets en passant chez la campagne
Je m'attend avec ce projet à une énorme
pollution et beaucoup de désagréments et de
trajets de la mairie qui ne se font pas.
Bien déçue ...

Fait A Rognac le 21/10/2018

M^{me} Arriget

Rouse Arlette

4/10/78

(9)

8, rue Maurice Ravel
13360 Roque.

Je suis opposé à l'installation
de la société Reysol

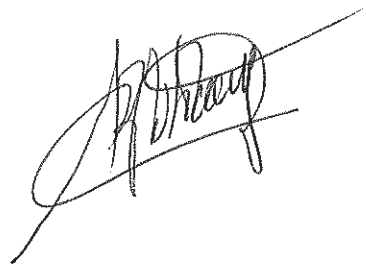
à Roque
pour les mêmes raisons que le maire
environnement, pollution touristique,
etc...

M. et Mme ZEROUAL Abdelhamid et Christine
14 avenue des cèdres
Les Bayaquets
13340 ROGNAC

Nous sommes entièrement contre
l'implantation d'une usine de recyclage
de déchets sur notre commune, il y
a de la santé de tous et particulière-
ment la santé de nos enfants et
petits enfants.

Nous souhaitons un environnement sain
et propre nécessaire au bon développement
de notre ville.

Fait à Rognac le 4/10/2018



M. de la FEVIN Brest

1165 Av des rivières

13340 ROGNAC

le 05.10.2018

Scandaleux après les sites

Servez au Beere on vient nous
notelles me une de Recyclage
de produit toujours a nos
Prestes-

mon am de je me autres relations tel
en plus politiquement (sompt de dz
moi)

Cordialement



M^{me} Marteau Annie
177 em^e II Montaigne
13340 Rognae

(7)

Pous devons penser aux jeunes générations ...
protégeons notre province, en préservant notre
"air" de nouvelles solutions

A Marteau

Ainsi que sa famille.

M^r XANTHOUCIS gard

12 AU DES LAMIER 1.

LES BASTAQUETS

13340 ROGNAE

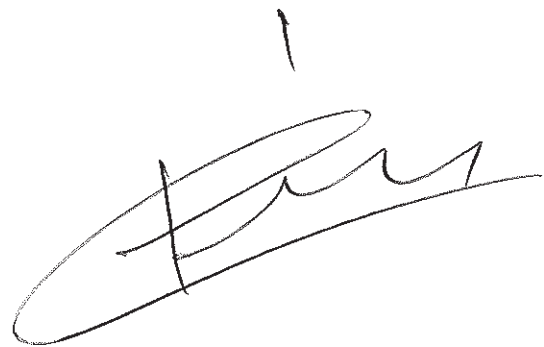
Je suis contre l'implantation
 d'une usine de recyclage de déchets.
 sur notre commune. Je crois que
 nous donnons assez avec ce qui
 nous entoure. Faut se rendre
 compte que l'air est très...

Rogue P. L. 10.18.


 A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

M. PÉRONA et Madame (3)
156 Bd Gustave Combet
13340

Hausier
Je suis contre la construction
de cette de recyclage de
produit dangereux pour
la santé



Fait à Roqnae
4/10/18

M^{me} Marakas Céline et M^r Marakas Sébastien
Rue des Coquelicots BTF
13340 Rognac

(10)

Madame, Monsieur

Je soussignée M^{me} Marakas Céline être opposée

à la construction de cette usine de recyclage de déchets. Les déchets sont dangereux pour

la santé des Rognacais et pour la commune.

Nos enfants doivent vivre dans un environnement


sain et pour leur santé et leur développement

psycho-moteur. Ainsi que nos anciens

deja fragilisés par la vieillesse, la maladie....

Préservez notre environnement.

Fait à Rognac, le 6/10/18

Marakas 

m^e GUICHARD Gaston
18. impasse Rembrandt
13340. ROGNAC

(11)

Je suis contre l'implantation.
de l'usine. Reydis - à Roynec et
entièrement d'accord. avec les Arguments
que nous présente le maire de Roynec
le 4 Octobre 2018.

Juven

M et M^{me} ARTERO Gabriel et Hélène

(19)

1 Impasse du Romarin II

lotissement Chantrelle

13340 ROGNAC

J'atteste par la présente que nous sommes
contre le projet d'implantation de l'usine de
traitement de déchets dangereux sur le site de
Recydis à Rognac.

Il est impensable qu'un tel projet puisse se
développer à côté de lotissements où vivent
de nombreuses familles (Bargaquets, Brêts...)-
la pollution et divers risques environnementaux
touchent déjà beaucoup cette zone de Bène - Rognac
(zone seveso, problèmes d'air pollué avec les
usines chimiques et la torchère de Bène (bruit
et odeurs), problèmes de circulation, nuisances
sonores avions - nouvelles trajectoires qui
nuisent les Brêts - ...).

Il est donc temps d'inverser les choses et de
prendre soin des populations qui vivent à
Rognac.

Nous soutenons donc la position de notre maire
et tous ses arguments développés pour s'opposer
à ce projet intolérable.

le 4/10/2018



M^r PASTOR Jean Claude
2^e rue Darius Milhaud.
Lot "Les Bonies"
13340 ROGNAC.

(13)

Je suis en faveur l'implantation de
l'usine RECYDIS - à Rognac, et entièrement
d'accord avec les arguments que vous présente
Monsieur le maire de Rognac.

Le 4 octobre 2018



MR et Mme CHIRIGUI
Bd Denis PADOVANI
Résidence les montagnes
13340 ROGNAC

(14)

Je suis contre l'implantation de l'usine
RECYDIS à ROGNAC et entièrement d'accord
avec les arguments que vous présente
Monsieur le Maire de ROGNAC.

le 04 octobre 2018



MR AROSA Alexandre
Avenue de la plambade
le grand VIGNON
13340 Nograc

Nograc le 04/12/2018. ⁽¹³⁾

Madame, Monsieur

Par la présente, je m'oppose fermement à la création d'un nouveau site de regroupement et tri de déchets dangereux sur la commune de Nograc.

Comme vous le savez, la population de Nograc est déjà très impactée par un grand nombre de pollutions.

La municipalité s'efforce de rendre notre ville agréable à vivre et cela passe tout d'abord par un air plus sain.



LUGANY Paule
SSaw des Fleurs
"les Fregates"
13300 Rognac

16

Monsieur, le maire,

Je suis contre l'installation de RECYDIS
une usine polluante pour l'environnement et
dangereuse pour la sante!

Notre région a déjà assez contribué, il est
impensable d'en subir davantage

Rognac 4/10/2018

Lugany

Rognac le 09/10/18

(17)

M^r VERSINI
85 impasse Gustave Combet
13340 ROGNAC

Je soussigné M^r Versini Pascal ete entièrement contre une
usine de recyclage sur la commune de Rognac
Je pense que les usines que nous avons déjà
installé sur le contour de l'étang de Berre
Pollue assez notre environnement
cordialement:

M^r VERSINI



Mme SALAH MICHELE.

le 430.2018

(15)

12 Rue Darius MILHAUD.

13340 ROGNAC

RAS le Bol de la POLLUTION

ON A DÉJÀ DONNÉ DANS tous
LES CAS DE FIGURE.

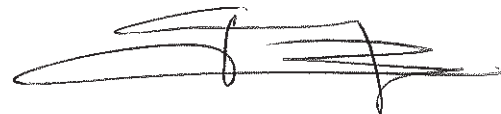
MERCI DE NOUS IEMORER

Dans

M. et Mme LAURENT
22 Impasse du Romarin 2
13340 Rognac

Rognac le 4. 10. 2018

Je Soussigne M LAURENT être contre l'implantation
de cette usine de recyclage je pense que la
zone a été suffisamment polluée dans les années antérieures
pour continuer à polluer.
Nous voulons laisser à nos enfants un air plus
sain dans notre commune

M Laurent


M^{me} Martineau Monique
Les Bories
14 rue Darius Milhaud
13340 ROGNAC

Rognac le 4/10/18

(20)

Je soussigné M^{me} Martineau Monique
être entièrement contre une usine de recyclage
sur la commune de Rognac.

Je pense que nous avons assez
souffert de la pollution sur notre commune,
et nous ^{en} souffrons encore.

M^{me} Martineau

M^{me} COSENZA Lydie
565 avenue des Oliviers
Les Brûtes
13340 ROGNAC

(21)

Rognac
Le 24/10/2018

Je soussignée M^{me} COSENZA Lydie
être contre l'implantation de
l'usine de recyclage sur Rognac.
Mes raisons sont les suivantes:

- Pollution
- Danger
- Risque sur la santé
- Nuisances au niveau du
trafic routier.
- Ecologie menacée



PONS Raymonde
17 rue de la Largade
13340 ROGNAC

(99)

Je suis contre l'implantation sur le
commune de ROGNAC d'un centre de
traitement de l'amiante RECYCLÉS.
On fait tout dans les habitations et
dans les collectivités pour se débarrasser
de l'amiante et n'est pas pour ensuite
nous l'entreposer et le traiter sous
notre nez. dans un secteur déjà pollué
avec une forte densité de population.

Fait à Rognac le 4 10 2018



Marline PONCE

les Bas jaquets

34 Av des Cedres

13340 ROGNAC

(23)

Tout à fait contre l'implantation de cette société RECYPS à 1 km de chez moi. Il y a suffisamment de pollution autour de nous sans en rajouter!!

Je pense aussi à mes filles et petits enfants vivant ici ne pouvant se déplacer aux heures où l'on peut signer cette pétition. Je me permet donc de les associer à ma doléance!!

Laissez nous respirer le peu d'air sain qu'il nous reste!!!

~~Ponce~~
Marline Ponce

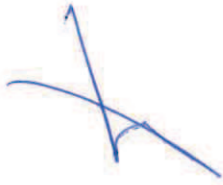
Fabienne BERTHE
~~BERTHE~~

Sophie BERTHE
~~BERTHE~~

Nagali BERTHE
~~BERTHE~~

M. M. Dubernet
54 Rue Hen. Reynes
13340 Rognac

Stop à la Pollution de Notre ville, que
l'Entreprise la fasse à côté de chez Elle



Mme DE SANTOS Françoise

(25)


29 rue des glycines

13340 ROGNAC

Non à l'implantation de l'usine
de traitement ^{des déchets} dangereux (RECYSIS).

Des raisons et mes craintes :

- la commune souffre déjà de pollution (raffinerie et autres).
 - l'eau potable = Il y a t-il un risque? l'eau étant très près (10 à 20m)
 - Usine à proximité des Barypueux : (écoles - commerces, habitations)
 - Accès Autoroutier - La Rue qui part du rond point des Barypueux jusqu'à l'eventuel emplacement est assez étroite et l'on parle d'une grande quantité de camions par jour.
- et bien d'autres craintes encore.

Je dis STOP  Fait à Rognac le 4/10/2018

De Santos

Dr Jordano Jean,

(26)

Il y a assez de Facteur polluant à Rodrigues sans
en rajouter.

Surtout un produit comme l'Amiante est interdit en
France depuis très longtemps

Jordan

ANNE-MARIE HAUSTEER
180 RUE DU FERRAIL
LES BOISJAQUETS
13340 ROGNAC

Madame, Monsieur

Je lui oppose fermement à la construction
de cette nouvelle usine sur la commune
de Rognac.

Vous savez déjà depuis de nombreuses
années les nuisances de l'Atelier
de Bèze et de la Solamut et
d'autres usines sur notre commune.

Vous me écriviez récemment sur
la 5 (Mairie Comine d'Éroum) il était
dit publiquement que notre région
de l'Atelier de Bèze était la plus
polluée de France.

Cela dit tout !

fait à Rognac le 4/10/2018

 Anne-Marie Hausteer

DAVANAUD Aurélie
5 Rue Emile Zola
13360 ROGNAC

Je m'oppose formellement au projet Récydis,
en cas d'incendie ce serait des fumées toxiques
que nous respirerions, de plus mon assistante
maternelle réside aux Barizquets il est hors de
question que mon enfant soit à proximité de
tels déchets toxiques. (955 tonnes!!)

Merci de prendre en compte l'avis des
habitants, les principaux concernés, plutôt qu'un
industriel qui ne vit sûrement pas sur ROGNAC.

Cordialement



M BELLON Pascal
9 Rue des Seringats
Les Brès 13340 ROGNAC

Je soussigné Mr BELLON Pascal
être entièrement opposé à l'installation
de la société RECYDIS sur le site de ROGNAC
en vue d'exploiter un centre de tri de déchets
toxicques.

les habitations sont trop près de ce nouveau
site classé.

Nous subissons trop de nuisances liées à la
pollution sur ROGNAC pour en ajouter à nouveau
La raffinerie est en cours de démolition, l'ancien
usine de CABOT a été démolie, il est mieux value
étudier l'implantation sur ces sites libérés.

Pascal BELLON



Demolles Betty,

(30)

Je suis fermement opposé à toute forme de nouvelles
pollutions sur Rognas. Notamment l'Amiante qui a
causé tant de morts déjà; ce n'est pas la peine d'en
rajouter.

Demolles

Mme Gicquet SHAWÉ

2541 Route d'air

Rognac -

Stop! arrêtez de prendre

Rognac pour une nouvelle nationale.

On a assez de pollution!

Que l'entreprise qui a projet de
faire cette nouvelle, aille la
faire à côté de sa maison

Gicquet

Frederique Seguel

2509 la genbire

ED 20

13310 Nogent -

(32)

Je suis fermement opposé à
ce projet de lignes. Encore que

la nuisance doit non n'importe.

Déjà par mal de problèmes de

sorti alors Stop Non à

cette société

Frederique
Seguel

→ Regalia picolleh
 25h1 Me d'ora
 Regima -

Etant dans le métier du
 jardinage je connais toutes les
 nuisances que vous voulez nous
 enlever. Pollution air, sol,
 ombres - Non je refuse

celle sach

Regalia picolleh

Madame Ghislaine Haudois.

26 Avenue Comille Pelletan

13340 ROGNAC.

(34)

Je suis défavorable à l'implantation d'une
activité tel que la société RECYDIS,
Je souhaite que ma Commune reste dans
un cadre de vie sain et paisible.

Au vu des projets futurs dans le
secteur des Bords Banjouquets.

Cette implantation n'est pas la bienvenue

Bien à vous



M^{me} CHASSAUD Gilles
130 Chemin de la Source
13340 ROGNAC.

(35)

Je suis contre ce projet qui va
encore plus polluer notre air
qui l'est déjà assez.

Essayons d'améliorer la qualité
de l'air autour de l'étang.

~~Chassaud~~

Mr GARCIA Angel
77 Rue des Morilles
13340 ROGNAC.

Rognac le 04 octobre 2018

Je vous par la présente m'opposer au projet
d'installation de la Ste Roayde's en vue de la
création d'un système de traitement de déchets
dangereux & toxiques -

GARCIA Angel.




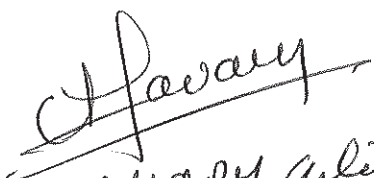
SAVARY Guy
SAVARY Arlette

(37)

93 Impasse Lezanne 7.
Rognac.

Rognac subit déjà la pollution des usines du pourtour de l'Étang de Berre. Aussi nous sommes opposés à la construction de cette usine par la Société RECYDIS pour le tri des déchets dangereux sur notre commune. Cette usine est dangereuse pour la sécurité et la santé de la population.


SAVARY Guy


SAVARY Arlette

Fait à Rognac le 5 octobre 2018.

Masia Philippine / Daniel

(34)

15 rue des Armes

les Barjaquets

13340 Rognac

~~fax~~:
tél: /

Je soussignée M^{re} et Madame Masia Philippine / Daniel
Opposée à la construction de cette usine
par la Société Recypis pour le Tri des
cléchets dangereux sur motie commune
Cette Usine est dangereuse pour la santé
des citoyens Rognacais; ainsi que pour
l'environnement de motie commune.

Fait à Rognac le 5 octobre 2018

M^{me} Masia Philippine

Masia

M^{me} et M^{me} TONNA Michel

(39)

Les Boués

30 Rue Maurice Ravel

13340 ROSSAYE

Je soussignés M^{me} et M^{me} TONNA Michel
sont catégoriquement opposés à l'implantation
de l'usine de recyclage de déchets dangereux
Cette société RECYDIS représente un
réel danger pour la santé de tous les
voisins. Nous savons parfaitement qu'à
court ou moyen terme, tout recyclage "déchets"
comporte des risques de toxicité. Surtout
quand ces déchets proviennent de l'industrie ou
autres.
Le passé nous a malheureusement appris que
la mauvaise gestion des déchets toxiques
entraîne des catastrophes sanitaires qui
sont inévitables au fil du temps.
Pensons à nos enfants et à nos
petits enfants, ne laissons pas

④ une commune sinistrée, polluée, qui
deviendra une décharge !!!

Fait à Roquec le 4 octobre 2014

Mme TONNA Nadine

Tonna

M. Tonna Michel

Tonna

M. M. Ternullo Michel

(41)

Non à la Pollution de notre ville, laissez
nous vivre tranquille.

Ternullo

M. Joseph Christophe
430 Chemin des Tamaris
13340 Rognac

le 05/10/18

(42)

Objet: Avis d'implantation de la société
Recydis sur la commune de Rognac.

Je suis contre ce projet d'installation sur
la commune de Rognac principalement pour des
raison d'image. En effet, je pense que la commune
supporte déjà lourdement les effets visuels des cuves
de stockage de carburant situées à proximité, de
la flamme qui donne l'image d'un rejet à proximité.
Ainsi que l'eau douce rejetée par EDF.

Au détriment des communes comme Vitrolles
ou les Pennes qui sont très orientées sur les grandes
entreprises - Rognac doit garder l'image de village
qui se bat pour son patrimoine naturelle.
C'est la première raison pour laquelle j'habite
à Rognac.



M et H^o Reynier Francis
48 impasse des Filas IV
13340 COGNAC

le 05/10/2018.

on est tout a fait contre l'implantation
de l'usine

Société Recydis

Déjà trop de pollution.

ça suffit
trop c'est trop

on nous parle que d'écologie

mais sur notre commune

on amplifie la pollution.

J'espère qu'on en tiendra compte





Monsieur RUSSO Albert
Madame RUSSO Dolores
Les Frégates
252 rue des Tulipes
13340 ROTENAC

(44)

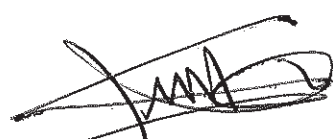
Par la présente nous venons nous opposer à l'installation de la Société RECYDIS (traitement et recyclage des déchets dangereux et fossiles) sur le site de ROTENAC.

Nous subissons trop de nuisances et de pollution pour en rajouter.

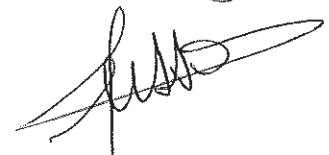
Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte l'avis des habitants devant

à Roquac

Russo Albert



Russo Dolores



Mme Goussu Caroline
8 Av Des Lauriers
les Bargaquets
13340 Rognac

(45)

le 5/ octobre / 2018

Je suis défavorable à l'implantation d'une activité Tel que la Société Récydis .
Trop de nuisances et de pollution pour en rajouter .

Je désire que ma commune reste dans un cadre de vie sain et paisible pour tous les habitants de Rognac ainsi que pour mes enfants .

Je vous demande de bien vouloir prendre en compte l'avis des habitants des Bargaquets , et des Rognacais .

~~Goussu :~~
Mme Goussu .

Le 5 Octobre 2018 à 17 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, DOUCE Gilles, Commissaire Enquêteur déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs, du 4 Septembre 2018 au 5 Octobre 2018 de heures à heures et de heures à heures

Les observations ont été consignées au registre par 43 personnes (pages n° 2 à 45).

En outre, j'ai reçu lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. - Lettre en date du de M.
2. - Lettre en date du de M.
3. - Lettre en date du de M.

Le présent registre ainsi que les pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 5 Novembre 2018 à M. le Prefet de Bouches du Rhône